

OÙ SOMMES NOUS



Si vous venez du Nord, de Valence ou de Lyon, prenez la direction de Montélimar centre. Prenez à droite au premier feu rouge, descendez pendant 200 m environ. L'IFSI de couleur marron et blanc est situé au rond- point.

Si vous venez du Sud, d'Avignon ou de Marseille, prenez la direction du centre-ville de Montélimar, puis de Valence. Après les ronds-points des allées provençales, vous tournez à gauche au deuxième feu rouge, descendez pendant 200 m environ. L'IFSI de couleur marron et blanc est situé au rond- point.

Coordonnées GPS :

Longitude : 4.752099

Latitude : 44.564246



NOUS CONTACTER

Pour toute information complémentaire, vous pouvez nous contacter :

IFSI / IFAS du GH Portes de Provence

3, Rue Général de Chabrillan - 26200 MONTEILIMAR

Tel : 04 75 53 43 40

Secrétariat : ifsi-dei@gh-portesdeprovence.fr

Site Internet : <http://ifsimontelimar.hautetfort.com/>



IFSI / IFAS du Groupement
Hospitalier Portes de Provence
3, Rue Général de Chabrillan
26200 MONTEILIMAR
Tel : 04.75.53.43.40



N° Siret : 200 063 535 00054
N° d'activité : 84 26 026 45 26
N° Qualiopi : FRCM211021



INSCRIPTION AUX ÉPREUVES DE SÉLECTION

Du 09 janvier au 03 mars 2023.

RÉSULTATS

Disponible sur notre site
internet le 1^{er} juin à 14h00.

FRAIS D'INSCRIPTION

100 € à acquitter lors du dépôt
de dossier

COÛT PÉDAGOGIQUE

Organisme financeur : 21000 €
Gratuité de la formation pour
les personnes éligibles au
financement région

Droits universitaires : 170€ par
an

CVEC : 95 € (tarif 2022) par an

*L'AGFSU de niveau 2 (Attestation de
Formation des Gestes et Soins
d'Urgence) est incluse.*

Des aides financières personnelles
sont possibles en fonction de votre
situation
(Région, Pôle emploi...).

LA SÉLECTION

**Titulaire d'un Baccalauréat ou 3 années de cotisation à
un régime de protection sociale
17 ans au moins l'année d'entrée en formation.**

La sélection des candidats est effectuée par la
réalisation d'une épreuve écrite composée d'une partie
de rédaction de français et une partie de calculs simples,
et d'un entretien devant un jury, destinés à apprécier les
connaissances, les aptitudes et la motivation du
candidat à suivre la formation.

L'ADMISSION

L'entrée définitive est subordonnée à la production d'un
certificat médical d'aptitude par un médecin agréé par
l'ARS et d'un certificat médical attestant que l'étudiant
remplit les obligations d'immunisation et de vaccination
dont la vaccination complète contre la COVID 19.



La certification Qualiopi a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

DÉFINITION DU MÉTIER

Evaluer l'état de santé d'une personne et analyser les situations de soins ; concevoir et définir des projets de soins personnalisés ; planifier des soins, les prodiguer et les évaluer ; mettre en œuvre des traitements.

Les infirmiers dispensent des soins de nature préventive, curative ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé, ils contribuent à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie.

Les infirmiers interviennent dans le cadre d'une équipe pluriprofessionnelle, dans des structures et à domicile, de manière autonome et en collaboration.

FINALITÉ DE LA FORMATION

Former des professionnels autonomes, réflexif et responsable.

LA FORMATION

Durée totale : 3 ans

4 200 heures au total réparties comme suit :

2 100 heures théoriques soit 60 semaines

2 100 heures de stages soit 60 semaines

Congés scolaires :

8 semaines en été

2 semaines à Noël

2 semaines à Pâques

LES STAGES

<u>1ère année</u>	<u>2ème année</u>	<u>3ème année</u>
S1 : 5 semaines en 1 période	S3 : 10 semaines idem S2	S5 : 10 semaines idem S2
S2 : 10 semaines en 1 ou 2 périodes sur le même lieu	S4 : 10 semaines idem S2	S6 : 15 semaines dans 2 lieux différents

L'INSTITUT

L'institut de formation d'aide-soignant est rattaché au Groupement Hospitalier Portes de Provence

CAPACITÉ

L'Institut à une capacité d'accueil de **85 étudiants** infirmiers par année

L'ÉQUIPE

Directrice : L. CUOQ

Responsable administrative :
K. AVENAS – L. AUDIGIER

Formateurs permanents :
5 formateurs de 1^{ère} année
4 formateurs de 2^{ème} année
5 formateurs de 3^{ème} année

Référents handicap :
A. VICHARD- DUTRONC, A. ROCHETTE

Des interlocuteurs externes professionnels qualifiés interviennent selon leur expertise

LES MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Alternance intégrative
- Pédagogie expérientielle
- Réflexivité
- Socioconstructivisme
- Simulation en santé
- Analyses des pratiques
- Interprofessionnalité

NOS VALEURS

- Respect
- Authenticité
- Confiance
- Responsabilité
- Équité
- Autonomie

LE MÉTIER

- 54 unités d'enseignement
- 10 compétences
- 180 ECTS
- 60 semaines de stages

LE DIPLÔME

La formation est sanctionnée par l'obtention du Diplôme d'État d'Infirmier et le Grade de licence

Vous êtes en situation de handicap et votre projet est de devenir infirmier

Contactez-nous pour envisager ensemble votre parcours d'apprentissage
referent-handicap-ifqhpp@qh-portesdeprovence.fr

ENSEIGNEMENTS THEORIQUES ET PRATIQUES

La formation théorique et pratique est dispensée selon une logique universitaire en 6 semestres, avec des unités d'enseignement U E (6 domaines) et obtention d'ECTS (180 crédits)

Quatre types d'unités d'enseignement

1^{er} type : U.E Contributives aux savoirs infirmiers

2^{ème} type : U.E constitutives des compétences infirmières :

3^{ème} type : Unités d'intégration des différents savoirs

4^{ème} type : Unités de méthodologie et des savoirs transversaux

La formation en milieu professionnel comprend 10 compétences :

Compétences « cœur de métier »

- 1 - Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
- 2 - Concevoir et conduire un projet de soins
- 3 - Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
- 4 - Mettre en œuvre des thérapeutiques et des actes à visée diagnostique
- 5 - Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs

Compétences « transverses »

- 1 - Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
- 2 - Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
- 3 - Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
- 4 - Organiser et coordonner des interventions soignantes
- 5 - Informer, former des professionnels et des personnes en formation